Le Consul de la Confédération Suisse a l'honneur de présenter ses compliments à Son Excellence Monsieur Miguel Calmon du Pin e Almeida Ministre & Secretaire d'Etat des Relations extérieures & prend la liberté de Lui représenter que D. Nicolas Herrera &. refusera certainement à reconnaitre ma Signature vû qu'il ne me connoit point & que d'ailleurs il est plus naturel que je m'adresse à l'autorité competente du Gouvernement par lequel j'ai été reconnu comme Consul. Le prie donc instamment Votre Excellence de vouloir bien reconnaitre ma Signature, de me renvoyer la pièce munie de cette formalité, & Saisit cette nouvelle occasion d'assurer Votre Excellence de ma haute Consideration. Le Consul de la Confédération Suisse

Auguste Favel

Rio de Janeiro 9. Juillet 1830.